



Changements dans le domaine de l'éducation | 03

Rédition du document sur l'état de la technique, partie A | 07

Prix du design de la flamme du four | 11

feu suisse

Verband für Wohnraum-
feuerungen, Plattenbeläge
und Abgassysteme



LES CHANGEMENTS DANS LE DOMAINE DE LA FORMATION – POUR LE BIEN DE LA PROFESSION ET DE L'ASSOCIATION

Début mai 2023, feusuisse a informé ses membres que le financement de l'école spécialisée était fortement menacé, que le risque de fermeture de l'école était réel et que, par conséquent, la branche manquait de personnel qualifié. La raison : avec seulement 5 nouveaux contrats d'apprentissage, le nombre total d'élèves dans toute la Suisse était de 29 (!) en août 2023. Dans le but de maintenir et de proposer l'école professionnelle et le métier de poëlier-fumiste même avec un nombre d'élèves très faible et des subventions moins élevées, l'administration a décidé de prendre différentes mesures dans le cadre d'un examen des tâches et des structures. Ainsi, le système de milice avec des enseignants à temps partiel sera abandonné pour l'année scolaire 2024/2025 pour des raisons économiques. Le changement de système et la création de postes moins nombreux mais plus importants doivent permettre de renforcer le secrétariat, en particulier le domaine technique. Pendant de nombreuses années, les économies réalisées sur le personnel du secrétariat ont permis de financer le système de milice, de qualité incontestable mais très coûteux. Cette voie est épuisée et ne permet plus de couvrir entièrement le secrétariat. En créant des postes de responsables de cours (voir annonce page 4), feusuisse mise sur un modèle que d'autres associations sectorielles pratiquent déjà depuis des années. En ce qui concerne les changements dans le domaine de la formation, le corps enseignant spécialisé a été informé le 17 mai 2023 et invités à participer à une audition. Aucune réaction substantielle n'a été enregistrée. L'invitation à la réunion des enseignants du 5 juillet 2023 a été accompagnée d'un suivi informel :

«En raison de la situation actuelle (faible nombre d'apprenants), nous avons pris une première mesure immédiate. Les apprentis germanophones de 1^{re} et 2^e année seront désormais gérés comme une classe mixte».

L'ordre du jour de la réunion des enseignants mentionnée ci-dessus était également axé sur la transparence : «Point 4, information par le président Erich Hänni concernant les décisions stratégiques de l'administration dans le domaine de la formation». Le changement de système décrit ci-dessus a été expliqué aux enseignants, dont seulement deux tiers étaient malheureusement présents, et étayé par des chiffres. Les personnes méritantes ont également été félicitées et leurs grands mérites ont été reconnus. Le changement de système est une mesure supplémentaire nécessaire pour assurer l'existence de la formation et de l'association. Le fait que des licenciements doivent être prononcés est douloureux – également pour l'employeur. Mais si elles ont lieu un an à l'avance et qu'il faut clairement agir sur le plan économique, la procédure est justifiée et juste. Le fait est que les efforts intensifs de la campagne www.lerneofenbauer.ch et l'appel lancé en mai ont porté leurs fruits - le nombre d'apprentis est passé à 48. Un grand merci aux entreprises formatrices concernées pour leur engagement.

Voir également à ce sujet le communiqué en page 05.

Erich Hänni, Président feusuisse
Corsin Farrér, Directeur général feusuisse

FÉDÉRATION

- 05 De l'administration
- 07 Réédition du document sur l'état de la technique, partie A
- 09 Les archives

REPORTAGE / INTERVIEW

- 11 Prix du design de la flamme du four
- 15 Les plaisirs de la table dans la région de Salzbourg
- 18 Jeter des ponts avec Thomas Breu

SÉRIE «HOMME, MON FOUR»

- 20 Le grand art du fumage des poissons

FORMATION PROFESSIONNELLE

- 22 Expérience commune en plein air
- 23 Voix de la rentrée
- 25 Début du cours de préparation à l'examen de maîtrise 2024

SERVICE

- 29 Publireportage : Kesa Technische Software
- 30 Publireportage : Rosset Technik AG
- 31 Publireportage : Chemitube AG
- 34 Événements/formation continue

Photo de couverture : Ce poêle de Christian Manser, Appenzell, a été récompensé lors du prix de design Ofenflamme 2023.

Image : ZVG

De l'administration – séance du 16 mai 2023

Lors de sa réunion du 16 mai 2023, l'administration de la feusuisse a pris connaissance, délibéré ou adopté, entre autres, les affaires suivantes :

Assemblée générale du 13 avril 2023 :

- Les décisions de l'assemblée générale du 13 avril 2023 sont inscrits au bilan.
- Bienvenue au nouveau membre de l'administration.
- Marco Zurbuchen élu à l'unanimité vice-président pour la période administrative 2023–2026.
- Les fonctionnaires de feusuisse ont été élus pour la période administrative 2023–2026.
- Décidé de la réglementation du droit de signature pour l'inscription au registre du commerce (Office du registre du commerce du canton de Soleure).
- Les possibilités de renforcer l'implication des romandis dans le travail de la fédération ont été discutées.

Congrès professionnel des 13 et 14 avril 2023 :

- pris connaissance de l'évaluation de la journée technique (avec exposition/présentation de produits) des 13 et 14 avril 2023 au campus de Sursee et fixé le cadre de l'édition 2024

Commune bourgeoise d'Olten :

- Discuter avec des représentants de la bourgeoisie d'Olten des projets de partenariat et des formes de la future collaboration.

Pris connaissance de l'état d'avancement du projet

- www.apprendsfumiste.ch
 - Prise de connaissance du retour, le 10 mai 2023, du mailing adressé à l'ensemble de la branche «Jeu dangereux avec le feu – la profession de poëlier-fumiste est sur le point de disparaître !»
 - Présence en 2023 aux salons professionnels / présence sur les médias sociaux
- Avenir de la construction de fours
 - Prise de connaissance de l'état d'avancement du projet, en particulier de la planification pour l'élaboration du matériel didactique pour poëliers-fumistes CFC

Restaurant Froburg:

- Une vue d'ensemble des derniers préparatifs opérationnels pour la réouverture du Restaurant Hôtel Froburg au 26 mai 2023.

Mutations:

- pris connaissance des mutations de membres et les a adoptées

Corsin Farrér, Directeur général feusuisse

Membres de feusuisse

Entrée en fonction le 1er juin 2023

As Concept Sàrl

Stéphane Gadé
Rue du Levant 187,
Halles 37-28
1920 Martigny

ThermoTube Sàrl

Emery Gerber
Ch. de la Venoge 3
1024 Ecublens

Hügli Ofenbau

Christian Hügli
Beizistrasse 7
8636 Wald

Changements dans le domaine de l'éducation

Lors de sa séance extraordinaire du 26 juin 2012, l'administration a 26 juin 2023 a examiné et adopté diverses mesures dans le cadre d'un réexamen des tâches et des structures. Ainsi, le système de milice dans la formation de base avec des enseignants à temps partiel sera abandonné pour l'année scolaire 2024/2025 pour des raisons économiques. Le changement de système motivé par des raisons économiques a pour objectif de renforcer le secrétariat, en particulier le domaine technique, par la création de postes moins nombreux mais plus élevés. Les enseignants en ont été informés lors de la réunion des enseignants du 5 juillet 2023 et leur grand engagement, parfois de longue date, a été remercié. Un adieu en bonne et due forme leur sera adressé au printemps, à l'occasion de la prochaine assemblée générale.

Veillez également consulter l'annonce (Responsable de cours – Collaborateur/trice technique 80–100 %) en page 04. Avec ce changement de système, nous suivons une pratique pour la formation professionnelle que l'on retrouve dans de nombreuses autres associations.

Pour l'administration

Erich Hänni, Président feusuisse

Corsin Farrér, Directeur général feusuisse

Explications relatives à la loi suisse sur la protection des données (LPD)

La loi suisse sur la protection des données (LPD) est en vigueur depuis le 1er septembre 2023. Cette directive sur la protection des données vise à créer des normes uniformes pour la protection des données au sein de l'entreprise.

D'une part, les tiers externes doivent être informés du traitement des données (= déclaration de protection des données externe), d'autre part, les collaborateurs doivent être informés du traitement interne des données (= déclaration de protection des données interne). Les entreprises doivent donc impérativement disposer de ces deux documents. Vous pouvez les demander à tout moment au secrétariat de feusuisse.

Les déclarations de protection des données sont «simplement» des déclarations de l'entreprise à des tiers et à ses collaborateurs, indiquant quelles données sont traitées, dans quel but et que l'on respecte la loi sur la protection des données.

Il n'est donc pas nécessaire de faire de ces deux documents une partie intégrante du contrat et de demander l'accord du tiers externe ou du collaborateur. Il suffit plutôt que le tiers externe et le collaborateur sachent que cette déclaration ou directive de protection des données existe et qu'on y fasse référence. Nous vous recommandons donc de faire figurer la déclaration de protection des données externe sur votre site web.

ATTENTION: La loi sur la protection des données ne concerne que les données des personnes physiques, donc pas celles des entreprises telles que les sociétés anonymes, les Sàrl et autres. Si, dans votre entreprise, vous ne collectez que des données d'entreprise, la loi sur la protection des données ne vous concerne pas.

Stand: septembre 2023

THOMAS BREU DU GROUPE DE SPÉCIALISTES DE L'INDUSTRIE

Un pont jeté sur le Röstigraben

Il faut un développement constant des solutions techniques pour les foyers domestiques et les installations industrielles, explique Thomas Breu. Il est directeur de Poujoulat SA et membre du groupe spécialisé Industrie de feusuisse.

INTERVIEW: JIL LÜSCHER, PHOTOS: PD

Thomas Breu, vous avez pris la direction de Poujoulat en 2022. de Poujoulat – êtes-vous bien arrivé dans l'entreprise ?

Oui, merci, après neuf mois passés dans l'entreprise, je connais très bien le secteur.

À des responsabilités, je connais très bien l'entreprise, ses points forts et ses domaines de développement.

En tant que directeur de Rigips SA, vous étiez actif dans une entreprise présente au niveau mondial – qu'appréciez-vous en tant que directeur de l'entreprise Poujoulat Switzerland SA, qui opère à une échelle plus petite ?

Poujoulat Suisse, comme Rigips SA auparavant, est focalisé sur le marché suisse. Sur la prospection du marché en Suisse, mais fait en même temps partie d'un groupe actif au niveau international. Le potentiel et les possibilités de Poujoulat SA, avec le groupe derrière lui en tant que développeur, fabricant et fournisseur leader dans toute l'Europe, sont considérables. Au cours des prochaines années, nous nous concentrerons sur l'exploitation de ce potentiel en Suisse.

Dans le domaine des cheminées pour les foyers domestiques, mais aussi dans le segment des moyens et grands conduits de fumée industriels.

Comment vous accommodez-vous de la culture romande ?

Dans le cadre professionnel, j'ai pu acquérir pendant longtemps une expérience de collaboration, que ce soit avec des entreprises françaises, mais aussi avec des entreprises qui étaient actives dans toute la Suisse. C'est Courant normal.

On parle toujours du Röstigraben – le percevez-vous et si oui, comment ?

Je pense qu'on en parle plus que nécessaire. En fin de compte, des deux côtés du Röstigraben, nous sommes tous très suisses, seule la langue diffère.

Les marchés de la Suisse francophone sont-ils différents de ceux de la Suisse alémanique ?

Les marchés sont techniquement sont naturellement très similaires sur le plan normatif. La relation avec les clients est peut-être encore un peu plus directe en raison de la taille plus petite de la Suisse romande. Là où il y a des différences concrètes dans les besoins des clients, nous sommes en mesure d'adapter notre offre en conséquence.



Thomas Breu, directeur de Poujoulat SA et membre du groupe spécialisé Industrie de feusuisse.

Pouvez-vous profiter de l'avantage d'être chez vous lorsque vous traitez avec la Suisse allemande ?

Comme je l'ai dit, les marchés et les gens sont presque les mêmes. Mais bien sûr, la maîtrise de la ou des langues locales aide. Nos conseillers techniques, qui s'occupent de la Suisse alémanique, sont bien sûr aussi originaires de la région concernée.

Vous faites partie du groupe spécialisé Industrie de feusuisse, quels sont les objectifs que vous vous êtes fixés ?

L'objectif est d'une part, pour moi personnellement, de développer mon réseau au sein de la de développer le secteur, d'autre part d'apporter le savoir-faire du groupe Poujoulat au groupe professionnel.

Poujoulat SA à Granges VS –
le lieu de travail de Thomas Breu.



« Je trouve que le travail au sein de la commission technique de feusuisse est compétent et constructif. »

Thomas Breu

Le groupe spécialisé Industrie s'engage entre autres pour une amélioration des conditions-cadres pour le chauffage des habitations dans la législation et l'application de la loi. Quels sont les principaux obstacles à cet égard ?

Les attentes croissantes de la société en matière de protection de l'environnement sont un enjeu majeur.

La protection de l'environnement est certainement un thème central pour l'avenir du chauffage domestique ou des installations industrielles. Il s'agit ici de développer en permanence les solutions techniques, mais aussi et surtout d'être actif dans la communication.

Comment vivez-vous la collaboration avec feusuisse ?

Premiers très bons contacts au niveau personnel lors des réunions en début d'année, puis lors du congrès à Sursee. Compétent et constructif.

Encore un mot sur l'homme privé qu'est Thomas Breu – comment vous remettez-vous de vos tâches à responsabilité ?

Depuis que j'ai déménagé en Valais avec toute ma famille il y a deux ans, c'est encore mieux, et ce toute l'année, sous le soleil toujours présent du Valais, quelque part dans les montagnes.



cheminées
Poujoulat

Votre spécialiste des systèmes d'évacuation des fumées, de la maison individuelle au projet industriel.



Poujoulat Switzerland SA

Route du Moulin 11, 3977 Granges (VS)

+41 24 473 50 00

info@poujoulat.ch | www.poujoulat.ch

EXAMEN PROFESSIONNEL SUPÉRIEUR : CONSTRUCTEUR DE POÊLES-MAÎTRE/MAÎTRESSE

Début du cycle de préparation à l'examen de maîtrise 2024

Nous sommes le mercredi 9 août 2023. Le ciel est couvert, il pleut légèrement. Sur l'esplanade de Ganz Baukeramik AG à Embrach, des bus d'entreprise et des voitures privées arrivent. Les participants, désireux d'apprendre, avides de connaissances et motivés du cours de préparation à l'examen de maîtrise se retrouvent pour le premier jour de cours.

TEXTE ET PHOTO: MIKE PILLER

C'est autour d'un café délicieusement parfumé et de croissants frais que les professionnels se retrouvent pour un premier échange dans le showroom. C'est évident, certains se connaissent, d'autres se voient pour la première fois. Indépendamment de cela : ils sont tous en mission «Maître poëlier HFP».

Les tasses de café sont vides, l'esprit est prêt. Les participants se rendent dans la salle de séminaire, juste au-dessus du showroom. S'ensuit un bref accueil formel de la part de feusuisse et l'accueil officiel de Philipp Portmann, responsable des ventes «Feu» et membre de la direction élargie. Il les emmène dans le monde à la fois attrayant et exigeant de la vente. Des bases de la vente à la structure d'un entretien de vente en passant par la théorie des types : la matinée est riche en connaissances spécialisées.

A midi, une savoureuse grillade et une visite de la manufacture – tout est également prévu pour un copieux et passionnant repas. Car l'après-midi, il s'agira pour les participants de mettre en pratique les informations reçues. Point du programme : Transfert pratique. Travail de groupe, présentation et réflexion personnelle permettront de mettre en pratique une première fois les nouvelles connaissances et d'en tirer des conclusions individuelles. Enfin, une dernière série de questions, un dernier échange et la première journée de cours touche à sa fin.

Les participants se mettent en route. Tout d'abord à Froburg, car le deuxième jour de cours y aura lieu jeudi. Thème : le calcul des coûts.



De bonne humeur : les participants au cours de préparation à l'examen de maîtrise

Ensuite, d'autres journées de cours suivront, sur le chemin du diplôme de maître poëlier-fumiste HFP. L'examen de maîtrise aura lieu du 16 au 20 septembre 2024 à Froburg.

PROCÉDURE DE QUALIFICATION 2023

Félicitations

Comme l'a dit Confucius : «Ce qui compte dans le savoir, c'est de le prendre à cœur et de l'appliquer». C'est exactement l'objectif que poursuivaient les diplômés de la QV de cette année.

TEXTE : MIKE PILLER, PHOTOS : CHARLES INGOLD

Du 30 mai au 2 juin 2023, ils ont effectué le «travail pratique prescrit (TPP)» et l'examen écrit de «connaissances professionnelles» dans les halles d'apprentissage de maçonnerie de Sursee, à 6208 Oberkirch – une semaine plus tard, ils ont finalement passé l'examen final de l'enseignement général.

feusuisse félicite les 13 diplômés pour leur réussite à l'examen de fin d'apprentissage. Les poêliers-fumistes CFC fraîchement diplômés par ordre alphabétique :

- **Baur Pascal**, Dillier Feuer + Platten AG
- **Beer Rolf**, Stadler AG
- **Fallet Janic**, Tschenett Ofen Platten GmbH
- **Flück Fabrice**, Zweifel Ofenbau GmbH
- **Grieder Adrian**, Urs Grieder Ofen- und Cheminéebau
- **Hauswirth Janic**, Daniel Reichenbach AG
- **Heusser Andrin**, Heusser Feuer & Keramik AG
- **Lathion Numa**, RC Cheminées Sàrl
- **Schmucki Jeremy**, Glutform Rüegg AG
- **Semere Dawit**, die mansers ag
- **Simeonov Galabin**, GOOD Cheminées SA
- **Wasem Gino**, Glutform Rüegg AG
- **Wyss Cyril**, LACK Cheminées SA

feusuisse souhaite aux poêliers-fumistes CFC tout le meilleur pour l'avenir – beaucoup de succès, de joie et de curiosité pour les défis et les possibilités qui les attendent.

Ci-dessous, deux impressions de la salle QV :



FÉLICITATIONS

CALCUL DES INSTALLATIONS D'ÉCHAPPEMENT AVEC KESA-ALADIN

Logiciel technique Kesa

Lorsqu'une installation de combustion est nouvellement construite ou modifiée, quel qu'un doit s'assurer que les gaz de combustion sont évacués en toute sécurité vers l'extérieur. A cet effet, un calcul est effectué. En règle générale, un calcul du système d'évacuation des fumées est effectué selon la norme EN 13384 – ou, comme on l'appelle officiellement, un calcul technique de combustion du système d'évacuation des fumées.

TEXTE: PD

EN 13384 est la norme européenne pour le calcul d'un conduit de fumée et décrit la méthode de calcul pour les conduits de fumée simples et multiples. Lors du calcul d'un conduit de fumée, deux conditions sont toujours vérifiées – la condition de pression et la condition de température. Le respect de la condition de pression garantit que les gaz d'échappement sont évacués en toute sécurité vers l'extérieur. Le respect de la condition de température garantit en outre que le conduit de fumée est protégé à long terme (problème de condensation ou de givrage).

Autrefois, les cheminées étaient conçues, surtout dans le domaine domestique, d'abord d'après l'expérience, puis d'après des diagrammes ou des formules empiriques : en cas de doute, une taille supérieure. Aujourd'hui, nous devons cependant concevoir de manière optimale les conduits de fumée et les cheminées pour les foyers modernes et en tenant compte des prescriptions en matière d'économie d'énergie et de protection de l'environnement. La procédure de calcul de la norme européenne EN 13384 est si complexe, en particulier pour la norme EN 13384-2 (conduits de fumée multiples), qu'elle ne peut être réalisée qu'à l'aide d'un ordinateur, le mieux étant bien sûr le programme kesa-aladin.

Le programme informatique de la société Kesa Technische Software GmbH est utilisé avec succès depuis 38 ans en Europe, dans 35 pays et par plus de 16 000 utilisateurs. Nombre d'entre eux sont des ramoneurs compétents, des maîtres ramoneurs de district autorisés, des ingénieurs, des architectes et des planificateurs, des services de construction, des entreprises d'approvisionnement en énergie, des instituts, des universités, des écoles professionnelles et spécialisées ainsi que des fabricants d'équipements de combustion et de conduits de fumée. Et bien sûr, les constructeurs de poêles et de cheminées !

Avec kesa-aladin ...

- calculez les conduits de fumée de manière précise et rapide selon la norme EN13384-½
- vous disposez d'environ 50 000 données caractéristiques pour les installations de combustion d'environ 700 fabricants
- vous avez accès à plus de 4100 jeux de données caractéristiques pour les installations d'évacuation des fumées d'environ 400 fabricants
- vous favorisez les économies d'énergie et la protection contre les émissions grâce à une conception optimale de l'installation de combustion
- vous êtes toujours à la pointe de l'actualité (programme et données) grâce à LiveUpdate.

kesa-aladin est disponible dans les langues normalisées que sont l'allemand, l'anglais et le français, ainsi que dans plus de onze autres langues. L'usage de la langue en Suisse (Kamin) et en Autriche (Fang) est pris en compte.

Testez maintenant le programme kesa-aladin gratuitement pendant trois mois. Vous pouvez y accéder dans la zone LogIn du site Internet de votre fédération professionnelle feusuisse.



Kesa Technische Software